

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 septembre 2018

Après comptage des présents : 24, des représentés : 13 sur un total de 116 inscrits le quorum étant atteint, l'assemblée peut être tenue selon l'ordre du jour préalablement communiqué

**Approbation des comptes -rendus des assemblées ordinaire et extraordinaire de septembre 2017**

### Rapport moral

Le Président expose le déroulement satisfaisant de l'année. L'association a compté 116 adhérents répartis sur 5 activités : Yoga 24, Country 43, GV matin 22, GV soir 11 (rebaptisée « cardio- renforcement musculaire », appellation plus conforme au contenu des séances) Gym Enfants 15

Le passage de 89 à 116 adhérents a permis d'atteindre l'équilibre

Concernant les animatrices, (présentes : Sylvie DUVERNEY-GUICHARD ; Muriel COCHINI-BRUN ; excusée : Maud GIROD) qui sont vivement remerciées :

- Amélioration de la ponctualité du versement des salaires, effectué par virement
- Revalorisation en 2 étapes (09/2018, 09/2019) du salaire horaire ..inchangé depuis 10 ans
- Prime d'ancienneté recalculée rétroactivement pour 2 des 3 animatrices salariées :
- Un avenant au contrat de travail reprend les différentes modifications.

Isabelle BONGRAND est remplacée au yoga par Maud GIROD (excusée ce soir) changement d'horaire le lundi : 19h/20h.

Le comité directeur : comprenant initialement 12 membres, il s'est réuni 4 fois dans l'année, avec pour objectif de reconstruire un modèle économique viable (déficit global de 1200€ sur le précédent exercice) Le départ de l'activité country entraîne la vacance de 8 postes ...

Création d'un site internet pour le prochain exercice, A utiliser pour les prochaines inscriptions !

**Rapport moral adopté à l'unanimité.**

### Présentation des comptes 2017/2018 par la trésorière :

Un document est remis à chaque participant, détaillant la situation financière au 31 août 2018.

Le résultat financier pour l'exercice 2017/2018 élève à 33€13

En début d'exercice, solde du compte courant : 455€10 En fin d'exercice : 185€44

Solde du compte sur livret : 1500€ En fin d'exercice- transformé en livret A : 1802€79

**Rapport financier adopté à l'unanimité, quitus donné à la trésorière.**

**Budget prévisionnel** (approuvé à l'unanimité, après remise à chaque participant de documents explicitant les projections faites, tenant compte des incertitudes sur le futur nombre d'adhérents et sur le nombre de séances prévisibles ou possibles)

Les tarifications retenues sont votées pour 2 ans ; l'augmentation 2019/2020 pouvant être revue à la baisse en fonction des résultats de l'exercice 2018/2019.

MM C 1)  
J.P.

	2018/2019	2019/2020	Licence obligatoire 26€50
YOGA	125€00	125€00	
GYM Adultes Matin	63€00	66€00	
Cardio Renforcement musculaire	63€00	66€00	
GYM Enfants	70€00	72€00 Licence incluse	

À noter : une remise de 5 € sur la 2<sup>ème</sup> activité (par adhérent ou en famille) et la possibilité de régler en 2 ou 3 fois (mois consécutifs)

#### Appel à candidature pour un/une commissaire aux comptes

Madame Anne Line BROCA veut bien assumer cette fonction, qu'elle en soit vivement remerciée.

#### A propos de la GYM ENFANTS

Muriel est de nouveau remerciée pour son professionnalisme, sa rigueur souriante et efficace. Il reste que le nombre d'enfants suscite des interrogations quant aux normes d'accompagnement en fonction de leur âge, ce qui reste assez flou concernant nos conditions d'accueil dans l'enceinte de l'école. On évoque la possibilité de solliciter la présence sécuritaire (extérieure à la salle) d'un parent ou autre personne agréée disponible.

#### Certificat médical :

Il est obligatoire (arrêté du 20 avril 2017) et conditionne l'obtention de la licence. Pour les anciens adhérents (sans discontinuité sur 3 ans) l'auto-questionnaire de santé décidera ou non de sa production. Les nouveaux adhérents doivent obligatoirement présenter en septembre un certificat récent.

La licence octroie par l'intermédiaire de la MAIF, des garanties collectives d'assurance., qui peuvent être complétées par une assurance facultative (retrouver toutes les précisions sur le site).

#### Règlement intérieur :

Il figure maintenant sur le site internet. Il a été légèrement modifié, principalement pour mettre l'accent sur la sécurité des enfants (fiche de renseignements plus précise, accompagnements, etc.)

#### Nouveaux membres au comité directeur :

Suite à la démission des membres ex-adhérents country, à savoir : DELIANE François, DELIANE Françoise, GEL-LON Christine, HAULOTTE Frédérique, SIMON PIERRETTE, VINCOT Evelyne, et de SEIFRIEID Marie-Noëlle, un appel à candidature est lancé : il reste vain.

Le bureau reste donc constitué comme suit :

Président Christian VILLEMOT

Trésorière Noëlle MAURIN

Secrétaire Irène TAMISIER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, les participants sont invités à partager le verre de l'amitié.

Le président



La trésorière



La secrétaire

